



ENTRETIEN VIRTUEL ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, MONSIEUR FRANÇOIS PARADIS ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE, MONSIEUR JEAN-CLAUDE MARCOURT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(mise à jour : 2021-03-17)

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Région wallonne
(DANRRW)
Visioconférence
2 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Chef d'équipe du Service des affaires bilatérales et européennes
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION WALLONNE

- M. Jean-Claude Marcourt, président du Parlement de Wallonie (PW)
- M. Frédéric Janssens, secrétaire général
- Responsable de la Direction des relations extérieures
- Responsable du Service des relations internationales

CONTEXTE

Un an après la 12^e session du Comité mixte, le président de l'Assemblée nationale souhaitait s'entretenir avec le président du Parlement de Wallonie afin d'échanger sur le déroulement des activités parlementaires dans le contexte de la COVID-19.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les initiatives mises en place au sein des parlements afin d'adapter le travail législatif aux nouvelles réalités sanitaires liées à la COVID 19.

- Les deux présidents ont présenté les mesures mises en place au sein de leurs institutions. Il a notamment été question de modifications réglementaires, des modes de votation, de la tenue de séances hybrides au Parlement de Wallonie ainsi que des commissions parlementaires virtuelles. Ils ont aussi échangé sur l'adaptation des parlementaires à l'usage de la visioconférence et sur l'influence des nouvelles technologies sur le futur de la procédure parlementaire.

Maintenir active la relation entre l'ANQ et le PW dans le contexte où les activités interparlementaires en personne sont reportées en raison de la pandémie, et discuter des avenues de collaboration potentielles en mode virtuel.

- Les deux présidents ont réitéré l'importance de la relation d'amitié entre les parlements du Québec et de Wallonie. Le président de l'ANQ a mentionné qu'il lui fera plaisir d'accueillir la 13^e session du comité mixte, à Québec, lorsque les règles sanitaires permettront la tenue de rencontres en personne. Le président du Parlement de Wallonie a fait part de son souhait d'effectuer une mission au Québec dès qu'il sera possible de le faire.

AUTRES RÉSULTATS

L'entretien a également permis au président de l'ANQ de mentionner sa proposition de réforme parlementaire, *Une Assemblée nationale dynamique, moderne et à l'écoute*, qu'il a déposée en mai 2020. La conciliation travail-famille et l'octroi d'une plus grande place pour les citoyens dans le cadre des travaux de l'Assemblée ont fait l'objet de discussions. À cet effet, le Parlement de Wallonie a approuvé en octobre 2020, la mise en place de commissions délibératives, constituées de 10 parlementaires et de 30 citoyens tirés au sort. Ces commissions s'inscrivent dans le renouveau démocratique souhaité.

SUIVIS

Il a été convenu que la 13^e session du comité mixte se déroulera à l'Assemblée nationale lorsque la situation sanitaire le permettra. Un suivi de la pandémie et des restrictions sanitaires sera effectué dans le but d'identifier le moment opportun pour la réalisation de cette rencontre.